

Bellevue

Votre mairie vous informe

No 42 – juin 2018

P. 8 – Développement durable

**Nouveau: ruche pédagogique
et boîte à légumes**

P. 12 – Proches aidants – questionnaire

Votre avis est important

P. 13 – Cours de baby-sitting pour les jeunes

**Bellevue développe un
partenariat avec la Croix-Rouge
genevoise**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Mot de la mairie



Daniel Fabbi
Maire

Chers Bellevistes,

Après un hiver rigoureux, nous n'avons pratiquement pas connu de printemps et accueillerons la saison estivale ces prochains jours. D'ailleurs, depuis le 1er juin, j'ai le privilège d'être le Maire de la Commune et ce pour une année. C'est toujours un immense plaisir d'occuper cette fonction et je me réjouis de représenter Bellevue.

Par ailleurs, dans ma fonction de Conseiller administratif, je suis en charge des travaux publics. D'importants chantiers sont actuellement en cours. Vous aurez certainement remarqué que le style architectural du bâtiment de la mairie a quelque peu changé puisqu'il est doté d'un échafaudage! Les travaux de réfection et d'agrandissement de la mairie évoluent comme prévu. Ils ont pour but la réfection totale du bâtiment, notamment de la toiture, la construction d'espaces polyvalents ainsi que d'un étage supplémentaire au-dessus de l'ancienne réception. Les anciens locaux de la Banque Cantonale de Genève seront investis par la mairie et un bancomat sera mis à disposition de la population. A l'horizon 2021, la Commune de Bellevue comptera 4'500 habitants. Par ces travaux, et en tant qu'autorités communales, nous anticipons le développement de notre commune ainsi que les besoins de la population.

Le réaménagement de l'esplanade Gitana représente un enjeu majeur pour Bellevue. L'accès au bord du lac, atout incontestable de notre commune, doit en effet être préservé et garanti aux habitants. Cet été, ils pourront ainsi profiter d'un véritable site de baignade et de loisirs et j'en suis très heureux. Nous avons également prévu d'engazonner le bas de la parcelle ainsi que de réfectionner le local du Sauvetage Bellevue-Genthod où la barque Britania III est entreposée.

Toutefois, certains membres du Conseil municipal se sont montrés quelque peu inquiets au sujet de l'aménagement du haut de la parcelle. Je tiens ici à préciser, qu'à ce jour, aucune décision n'a été prise. Ce sujet sera discuté en commission à l'automne. Je souhaite également relever que les autorités communales ont conclu l'achat de cette parcelle en 2016, afin d'enrichir le magnifique patrimoine naturel de la commune et offrir à la population des loisirs de qualité. Cette optique aiguillera le projet jusqu'à la fin du chantier.

Par ailleurs, les fenêtres et les sanitaires de l'école de la Menuiserie seront complètement rénovés. Echelonnés sur trois ans, les travaux démarreront dans le courant des vacances scolaires.

Afin de permettre aux familles et aux proches de se recueillir dans un cadre plus chaleureux, la Commune dotera le cimetière de nouvelles plantations et réaménagera la place ainsi que les cheminements. Une fontaine a déjà été installée.

Enfin, je tiens à remercier notre personnel communal pour leur engagement et vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2018

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 23 avril 2018 :

- > Cautionnement de la Fondation de la commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements par la Commune de Bellevue pour un montant de CHF 5'813'000.-,
- > Cession en tant que capital de dotation de la parcelle n°3855 de la Commune de Bellevue à la Fondation de la commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements,
- > Approbation (moins une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 131'500.- (TTC) destiné aux travaux de rénovation de la toiture de la villa sise chemin des Marettes n°1A, parcelle n°2846,
- > Cession gratuite de portions de terrain propriété de la Commune de Bellevue à l'Etat de Genève en vue de la réalisation d'un trottoir sur la route de Collex, parcelle n°3576, – tronçon chemins des Limites/Grands-Bonnets,
- > Approbation (moins deux oppositions et une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 1'370'000.- (TTC) destiné à acquérir les parcelles n°s 1927 et 2896 (dépendance), sises route de Lausanne 322, d'une surface totale de 294 m².

Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :

- > A l'approbation (moins deux abstentions) de la résolution « demande de révision du projet de la fiche PSIA de l'Aéroport International de Genève »,
- > A la nomination de Jean-Jacques Cartier en qualité de nouveau membre de la Fondation de la commune de

Bellevue pour la construction et la gestion de logements suite à la démission de Véronique Barbey,

> Au soutien de la nomination en tant que premier-lieutenant au sein des sapeurs-pompiers volontaires du lieutenant Aurélien Matti.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2018

Le Conseil municipal a renvoyé les objets relatifs aux comptes 2017 en commission des finances pour examen.

Lors de cette séance, il a en outre été procédé au traitement de 2 dossiers de naturalisation.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2018

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire est fixé au 2 juillet 2018 :

- > Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2017 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- > Approbation du tableau de répartition des frais 2017 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de commandement et d'intervention des Tuileries,
- > Approbation des comptes et de la gestion 2017 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,
- > Approbation des comptes et de la gestion 2017 du Groupement intercommunal pour la crèche,
- > Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens

de les couvrir,

- > Approbation (moins une abstention) des crédits d'engagement complémentaires 2017 et les moyens de les couvrir,
- > Ouverture (moins une opposition) d'un crédit d'étude complémentaire d'un montant de CHF 25'000.- (TTC) destiné à la création d'une zone 20 km/h ou 30km/h aux chemins William-Rappard et Grands-Bonnets,
- > Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017 de la Commune de Bellevue,
- > Ouverture de crédits budgétaires supplémentaires 2018 d'un montant total de CHF 242'000.- destinés au terrain de football synthétique, au chemin traversé par le parking souterrain des Marettes, au cimetière, à deux places de crèche supplémentaires, à la bibliothèque, au nouveau

SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE

Tout changement d'adresse doit être annoncé. Les personnes de nationalité suisse nouvellement installées à Bellevue (changement de commune, arrivée de l'étranger ou d'un autre canton) peuvent directement effectuer leur changement d'adresse à la réception de la mairie pendant les heures d'ouverture. Les personnes étrangères doivent quant à elles s'annoncer auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations.

Informations :
Mairie de Bellevue
022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch

site internet communal et à des rénovations sur la villa des Marettes, sise chemin des Marettes 1A,
 > Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 255'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'une marquise complémentaire à la halte ferroviaire des Tuileries,
 > Ouverture (moins une opposition et une abstention) d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 30'000.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance à deux mini-déchetteries communales, au chemin des Limites, parcelle n°3824 et au chemin de la Roselière, parcelle n°3699.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018 - 2019

Lors du Conseil municipal du 15 mai 2018, ont été élus par acclamation au sein du bureau du Conseil municipal du 1er juin 2018 au 31 mai 2019:
 > Frédéric Luyet (PLR), président,
 > Anne-Catherine Hurny (BDA), vice-présidente,
 > Michel Favre (PDC), membre.



F. Luyet



A.-C. Hurny



M. Favre

15 ANS DE MAIRIE, CA SE FÊTE !



Elisa Zimmermann, employée du Service des bâtiments

Quand avez-vous commencé à travailler à la Commune de Bellevue?

EZ: Je travaille à la Commune de Bellevue depuis le 1er avril 2003. La Mairie cherchait une personne pour s'occuper de l'entretien des bureaux et j'ai été engagée pour cette tâche à 25%. Depuis, mon poste a bien évolué et je suis aujourd'hui à 60%. Les matins, je commence toujours par nettoyer le bâtiment de la mairie. Ensuite, je nettoie et range certaines salles. Une fois mon travail accompli, je donne également un coup de main à mes collègues du Service des bâtiments. D'ailleurs, je collabore directement avec eux les mercredis en fin de matinée, jour de nettoyage de l'école de fond en comble! Au cours de ces 15 dernières années, j'ai amélioré mes connaissances sur les produits d'entretien, leurs particularités et leur utilisation.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus?

EZ: Mon activité au sein de la Commune me permet aussi d'être en contact direct avec mes collègues et les habitants, et cet aspect me plaît beaucoup. L'équipe de la mairie et notamment du Service des bâtiments est très soudée. Nous nous aidons

mutuellement et je suis contente de faire partie d'une équipe dynamique et positive.

... et le moins?

EZ: Enlever les toiles d'araignée (rires)! Le moins agréable pour moi est de conduire les machines de nettoyage. Mais j'ai de la chance, ce sont mes collègues qui s'en chargent.



Julien Saxoud, responsable du Service des espaces extérieurs

Quand avez-vous commencé à travailler à la Commune de Bellevue?

JS: J'ai commencé le 1er avril 2003 en tant qu'employé du Service des espaces extérieurs. Mon métier a toujours été très varié, je participe notamment à l'entretien des espaces verts mais assure aussi des tâches de voirie, comment l'entretien des bords

NOUVEAU MAIRE

A partir du 1er juin, et pour faire suite à l'année de mairie de Bernard Taschini, il revient à Daniel Fabbi d'assumer la fonction de Maire jusqu'au 31 mai 2019. Jean-Daniel Viret passe en second dans l'ordre protocolaire.

de route. C'est impressionnant de voir comme la commune a grandi ces 15 dernières années, nous tondons aujourd'hui près d'un hectare. J'ai également évolué dans mes fonctions puisque j'ai été nommé responsable du Service des espaces extérieurs le 1er janvier 2018 et gère désormais une équipe de six personnes, dont un apprenti. C'est très motivant de pouvoir programmer nos activités sur plusieurs semaines tout en faisant preuve de souplesse et de flexibilité.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus... et le moins?

JS: Horticulteur-paysagiste de formation, j'apprécie tout ce qui touche à l'entretien des espaces verts, en particulier la taille des haies. D'une manière générale, je dirais que notre métier nous oblige à être soucieux: si la commune n'est pas propre et entretenue, cela se voit! Il est malheureusement parfois difficile de gérer les plaintes des personnes insatisfaites mais a contrario, cela nous fait très plaisir quand des habitants expriment leur satisfaction.

Avez-vous une anecdote à partager?

JS: Il y a dix ans environ, toute l'équipe a mené une rude bataille. En raison de chutes de neige de 10-15 centimètres et d'une forte bise, nous avons dû fermer un tronçon de route communale entre les routes de Colovrex et Vireloup. La bise ramenait en effet la neige de tous les côtés et nous n'arrivions pas à la déblayer. Avant sa réouverture à la circulation, nous avons assuré une permanence 24h/24 pendant 4 jours et avons accumulé des buttes de neige sur les côtés de près de 4 mètres de haut.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT NE DOIT PAS SE FAIRE AUX DÉPENS DES HABITANTS

Comme annoncé dans l'édition du mois de décembre 2017, le projet de plan sectoriel d'infrastructure aéronautique 2030 de l'Aéroport International de Genève (PSIA) a fait l'objet d'une consultation publique auprès des collectivités publiques et de la population. Des questions, propositions et remarques citoyennes bellevistes ont été transmises à l'Office fédéral de l'aviation civile par l'intermédiaire de la Commune. Merci aux habitants pour leur participation.

Au nom des collectivités publiques, la Commune de Bellevue s'est exprimée à trois niveaux:

- > le Conseil municipal et le Conseil administratif ont préavisé négativement le projet de PSIA 2030,
- > le Groupement des sept communes de la rive droite du lac, dont Bellevue fait partie, a lui aussi donné un préavis négatif,
- > la Commune de Bellevue a cosigné un préavis négatif avec 62 communes genevoises, vaudoises et françaises de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport International de Genève.

Par ailleurs, le Groupement des sept communes de la rive droite du lac a organisé une conférence de presse pour montrer son opposition commune au PSIA le 1er mars à Genthod. Les mesures projetées à l'horizon 2030 auront en effet un impact négatif sur l'avenir de cette région du canton tant au niveau économique, social que sanitaire. Anecdote: le jour de la conférence de presse, l'aéroport était fermé pour cause de neige!

Pour la suite des opérations, l'ensemble des préavis ont été transmis à l'Office de l'aviation civile qui devra trancher fin 2018, début 2019.

NOUVEAU RESTAURANT À LA VIGNE BLANCHE



Après l'ouverture de notre premier restaurant à Vernier il y a quelques années, nous avons l'immense plaisir de reprendre le restaurant du centre sportif de la Vigne Blanche. Inauguré le 1er juin 2018, le restaurant s'appelle désormais la 3ème Mi-temps, petit clin d'œil aux utilisateurs du centre sportif.

Notre carte propose une cuisine du terroir essentiellement apprêtée de produits frais. Nous changeons également notre carte régulièrement pour travailler au gré des saisons. Nos spécialités du Café de l'Etoile à Vernier, Malakoffs, caquelon vigneron et fondue moitié-moitié, nous ont suivis pour le plus grand plaisir de vos papilles!

Nouveauté: Nous proposons un dépôt de pain au restaurant le dimanche matin entre 8h30 et 12h.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et sommes ravis de notre venue à Bellevue.

Fabian et Julien, nouveaux gérants du restaurant

Technique, bâtiments, services extérieurs

ENTRETIEN DES PARCELLES, TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Il est de saison de rappeler aux propriétaires et locataires de s'occuper de l'entretien des arbres et des haies selon l'article 76 de la loi sur les routes qui stipule que «Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.5 m (gabarit routier) au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique». Quant aux haies, ces dernières doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 m et ne doivent pas empiéter sur la voie publique.

Si votre haie se trouve à proximité d'un radar ou de panneaux de signalisation, ceux-ci ne doivent pas être masqués par la végétation.

Avec les beaux jours, les arbres sont fleuris, les fleurs ont poussé mais mal-

heureusement les mauvaises herbes, les ronces et les branches aussi... Pensez donc également à entretenir vos parcelles. La Commune remercie d'avance les habitants concernés pour leur précieuse collaboration.

UN NOUVEAU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL POUR BELLEVUE

Le Plan directeur communal (PDCom) est un document d'urbanisme très important car il fixe les enjeux d'aménagement du territoire et le développement de la commune sur le long terme. Le 26 avril dernier, les autorités communales ont présenté publiquement le PDCom finalisé à plus de 120 personnes. Le mandataire Urbaplan était également présent pour renseigner les points techniques. Ce fut aussi l'occasion de lancer la consultation publique de ce document

qui s'est étendue du 23 avril au 22 mai.

Ce Plan directeur communal est l'aboutissement de deux années de travail pour la commission communale d'aménagement avec consultation intermédiaire de divers services du Canton.

Le projet finalisé de PDCom doit être voté par le Conseil municipal après l'été, puis adressé au Conseil d'Etat pour acceptation.

Suite à l'approbation par la Confédération du Plan directeur cantonal 2030, Bellevue est la première commune du canton à présenter un plan directeur communal. Merci à nos mandataires, Urbaplan, RGR et Ecotec, pour leur travail de qualité. L'ancien PDCom de Bellevue datait de 2000.

HISTOIRE EN IMAGES Carte postale: La Maison forte du Bois d'Avault, carte envoyée en 1916



Construite en 1913, la Maison forte du Bois d'Avault a été la propriété d'Edmond Achard qui fut consul de Suisse pendant des années à Lyon. Cette demeure a ensuite été rachetée par le comte de Hanot

d'Hartoy en 1942. Dans les années 60, elle a hébergé les délégations algériennes du traité d'Évian signé en 1962 et déclarant l'indépendance de l'Algérie.

Sources :
Georges Bouvier et Guillaume Fatio, *Bellevue commune genevoise*, Editions Slatkine, 1997, p.56
www.notrehistoire.ch

Développement durable et déchets

LES BONNES PRATIQUES DU JARDINIER – ÉPISODE 2



Comme annoncé dans l'édition du mois de mars, les autorités communales souhaitent valoriser et présenter la charte des jardins auprès des habitants. Adoptée en 2010, année internationale de la biodiversité, la charte des jardins propose 10 bonnes pratiques de gestion d'un jardin ou d'un espace vert. Efficaces et relativement simples, ces bonnes pratiques préservent les écosystèmes et le cycle de vie de la petite faune.

DÉCOUVREZ DEUX NOUVELLES BONNES PRATIQUES

3. Créer des abris pour la faune



Les murs en pierre sont des abris de grande qualité pour la petite faune, notamment les lézards et les insectes

qui les utilisent comme refuge. Ils sont également intéressants pour les espèces végétales liées aux milieux secs et chauds. En effet, les murs en pierre sont propices à la présence d'une faune et d'une flore indigènes telles que les mousses, les lichens, les fougères et les oiseaux. Cependant, les pierres ne doivent pas être fixées par du ciment, matériel qui supprimerait les qualités écologiques de ces structures. Les gabions de pierres sont un bon compromis. Ils possèdent les mêmes qualités environnementales qu'un mur en pierres sèches et sont plus faciles à mettre en place.

Par ailleurs, la mise en place de nichoirs à oiseaux est bénéfique si ceux-ci sont installés dans des zones appropriées à l'avifaune, comme par exemple les haies vives ou champêtres. Il est à relever que la structure du nichoir varie en fonction des espèces. Aussi, plusieurs aménagements existent. Les quilles ou souches fournissent un habitat à bon nombre d'insectes ou d'oiseaux. Les quilles peuvent soit être gardées sur pied, soit être couchées et laissées sur

place. Des abris de plus petite taille ont également plusieurs fonctions. Un simple abri peut en effet servir de site de reproduction mais aussi de garde-manger. Enfin, les tas de bois, branches ou pierres sont extrêmement utiles pour les hérissons, les reptiles, les insectes, ainsi que les amphibiens.

4. Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune

De part une urbanisation toujours plus importante et la fragmentation du territoire, la petite faune a toujours plus de difficultés à se déplacer librement et en toute sécurité sur son territoire. Ces contraintes conduisent de fait à une diminution constante de la surface disponible pour la faune. L'offre en nourriture et en espace pour leur cycle de vie sont par conséquent toujours plus restreintes. Cependant, pour préserver la petite faune, il est nécessaire de lui laisser des passages libres et sans entrave, notamment entre les jardins, et de lui faciliter ainsi la circulation.



A ce sujet, la délimitation entre propriétés se fait généralement par une haie et/ou une clôture. La meilleure option pour la petite faune est la plantation d'une haie champêtre composée de diverses essences indigènes. Ce type de délimitation est perméable et représente également un garde-manger, ainsi qu'un abri pour certaines espèces. Si la mise en place d'une clôture est indispensable, il est

possible de laisser des espaces ponctuels, un espace libre en bas de la clôture ou d'utiliser des mailles larges permettant le passage de la petite faune. D'autres obstacles tels que les piscines, les bordures et les regards sont des pièges parfois mortels pour la petite faune. Il est dès lors recommandé d'installer des rampes de sortie, des grilles ou d'incliner les bordures.

BELLEVUE PROMeut L'APICULTURE LOCALE



Avez-vous aperçu un semblant de « colonne en bois » entre le bâtiment du parascolaire et la crèche Les 4 saisons? Il s'agit d'une ruche!

En collaboration avec l'association Apidae, association qui lutte contre la disparition des abeilles par leur implantation en ville, la Commune de Bellevue a installé une ruche Bee-pass sur son territoire, la première sur tout le canton. Elle contribue ainsi à la préservation des abeilles et agit en faveur du développement durable. Indispensables à la pollinisation des plantes et des fleurs, les abeilles sont

des insectes rapides, difficilement observables en raison de leur travail acharné.

Cette ruche vous donnera l'occasion d'explorer le monde fascinant des abeilles à travers des petits volets à refermer après chaque observation. Rassurez-vous, il n'est pas nécessaire de se munir d'une tenue d'apiculteur pour s'en approcher. Les abeilles rentrent dans la ruche par le haut de la colonne.

Proche de l'école, l'installation de cette ruche poursuit aussi un objectif pédagogique. L'association Apidae proposera des animations aux élèves de l'école de Bellevue ces prochains mois.

Trois ruches classiques ont également été mises en place dans le parc Simon-Eggly, à proximité de la villa des Marettes.

TROQUEZ MALIN !

Boîte à légumes

La production maraîchère étant très fluctuante au cours de la saison, les exploitants des jardins potagers communaux se retrouvent occasionnellement avec des quantités de légumes trop importantes par rapport à leur consommation. Sur proposition des exploitants, la Commune installera début juin dans le Parc des Aiglettes, au niveau du terrain de pétanque, une caisse de type « boîte à troc ». Les exploitants y déposeront les surplus de production et les habitants pourront librement s'y servir. La boîte à légumes sera ravitaillée au gré de la production surnuméraire. Le résultat d'une belle collaboration entre les autorités communales et les exploitants des jardins potagers!

Boîte à troc

Depuis plusieurs années déjà, la Commune a mis en place trois boîtes à troc dans lesquelles les habitants peuvent déposer des objets dont ils n'ont plus



l'utilité mais pouvant toutefois encore être utilisés par d'autres, comme par exemple des livres, CDs, DVDs, etc. Donner, échanger, plutôt que jeter, voilà un geste qui s'inscrit dans le principe du développement durable. Vous êtes également nombreux à faire don de vos objets à des œuvres caritatives.

Sur le site www.keepinuse.ch, vous pourrez également rechercher des objets de deuxième main et proposer les objets dont vous voulez vous débarrasser.

Retrouvez les boîtes à troc sur trois sites :

- > Parc des Aiglettes
- > Fontaine des Mollies
- > Intersection entre les chemins de la Roselière et du Poisat

STATISTIQUES DÉCHETS 2017

Les statistiques 2017 concernant les déchets communaux sont encourageantes. La quantité des déchets triés est en constante augmentation et le poids des ordures ménagères (OM) diminue d'année en année. En 2017, le poids des OM s'élève à 201 kg/hab/an. Cette valeur ne prend désormais plus en compte le tonnage des déchets produits par les entreprises localisées sur le territoire communal. En effet, depuis 2017, la Commune a mis fin à la tolérance en matière de levée gratuite des déchets urbains incinérables des entreprises. Pour une comparaison significative, et en comptabilisant les déchets produits par les entreprises, le poids des OM passe à 229 kg/hab/an contre 251 kg/hab/an en 2016.

Ordures ménagères entre 2012 et 2017

Ce graphique représente l'évolution des ordures ménagères produites entre 2012 et 2017. Les déchets urbains incinérables des entreprises sont compris dans les valeurs, à l'exception de l'année 2017.

Proportion des déchets recyclés entre 2012 et 2017

Ce graphique représente la proportion de déchets incinérables par rapport aux matériaux triés (papier, verre et déchets verts). La quantité de déchets recyclés par habitant est à la hausse depuis 2012, une dynamique positive à maintenir sur le long terme.

Ordures ménagères (kg/hab/an)



Proportion des déchets recyclés (kg/hab/an)



- Déchets recyclés
- Déchets incinérables

Culture et loisirs

CALENDRIER DE L'AVENT: MERCI AUX PRÉCIEUX BÉNÉVOLES !



Le 2 février dernier, le comité du Club des Bellevistes a convié les bénévoles qui ont successivement organisé les chaleureuses soirées du Calendrier de l'Avent. A cette occasion, le comité leur a exprimé toute leur gratitude et adressé leurs remerciements.

Sans eux, le Calendrier de l'Avent n'existerait tout simplement pas. Encore mille merci pour votre engagement et pour votre soutien au Club des Bellevistes.

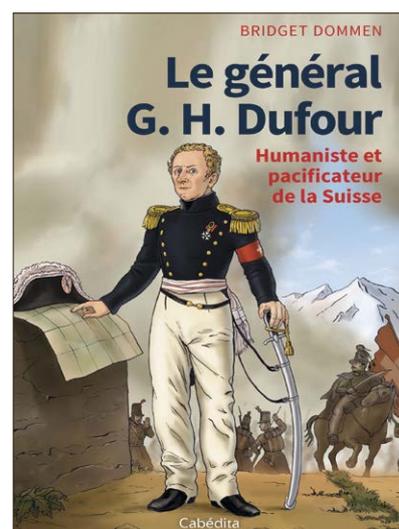
Le comité

POUR TOUT SAVOIR SUR LE GÉNÉRAL DUFOUR

Bridget Dommen, habitante de Bellevue, a toujours écrit des livres pour ses enfants et petits-enfants. Avec son dernier livre, « Le général G.H. Dufour, Humaniste, pacificateur de la Suisse », l'auteure revient sur les œuvres du général Dufour tout au long de sa vie. Et celles-ci sont remarquables: création de la cartographie de la Suisse, résolution pacifique d'une guerre civile et fondation de la Croix-Rouge. Le général Dufour s'est également investi dans l'urbanisme et dans la politique du Canton de Genève et de la Confédération.

Agréable à la lecture, cet ouvrage permet aux enfants de découvrir la richesse et le vécu d'un homme qui a participé à l'histoire de Genève et de la Suisse.

Il est disponible à la bibliothèque de Bellevue et peut être commandé sur www.cabedita.ch.



Le général G.H. Dufour, Humaniste et pacificateur de la Suisse, 2018, éditions Cabédita, 72 pages. Livre dès 10 ans.

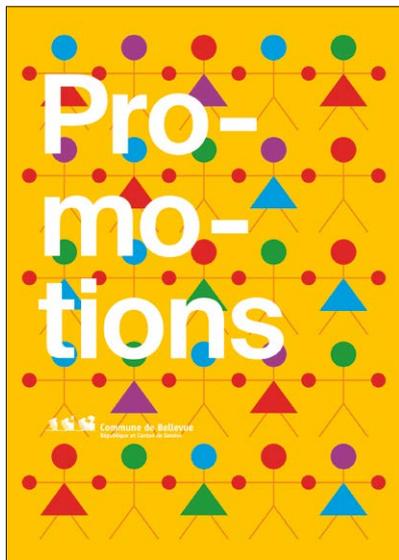
PIANO EN LIBRE-SERVICE

«Jouez, je suis à vous» revient à Bellevue cet été! Venez jouer librement du piano du **jeudi 14 au mercredi 27 juin de 9h à 21h** dans le cadre somptueux de l'esplanade Gitana.

1ER AOÛT 2018

Cette année, rendez-vous à Genthod pour célébrer la fête nationale suisse. Programme et informations pratiques prochainement.

PROMOTIONS SCOLAIRES 2018



Qui dit fin d'année scolaire, dit fête des promotions! Cette année, les Promotions auront lieu le vendredi 29 juin dès 18h. Les enfants de l'école de Bellevue défilent sous les airs du groupe brésilien «Samba na raiz». La cérémonie officielle, suivie du spectacle des enfants, se déroulera dans la salle communale à 18h30. Place ensuite, pour le plus grand plaisir des enfants, aux animations: autos-tamponneuses, mur de grimpe, karts à pédales, trampolines et bien d'autres encore! Enfin, toutes et tous pourront profiter d'une disco en plein air dès 21h.

Une prévente des billets repas par les sapeurs-pompiers volontaires de

Bellevue aura lieu le jeudi 28 juin de 15h30 à 17h dans la cour de l'école.

Afin de garantir la sécurité des enfants et des participants, les chemins de la Menuiserie, de la Printanière et des Marettes seront fermés à la circulation entre 17h45 et 18h30. La piste cyclable et le trottoir de la route de Lausanne seront également fermés lors du passage du cortège.

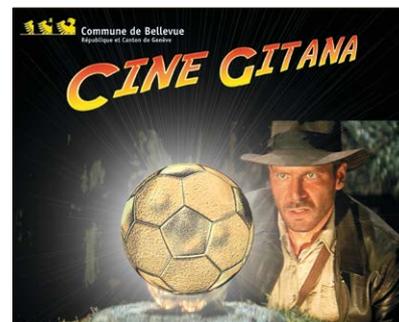
La Commune de Bellevue remercie chaleureusement les enseignants ainsi que les sapeurs-pompiers volontaires qui contribuent à la bonne organisation et réussite de la fête.

TABLEAU DE GUSTAVE DE BEAUMONT



Depuis 1967, la Commune de Bellevue est propriétaire du tableau «Les enfants du pêcheur», œuvre du peintre genevois Gustave de Beaumont (1851-1922). Cette œuvre a été donnée en legs par Emma Racheter, veuve d'Edmond Racheter qui fut maire de 1937 à 1962. Ce tableau se trouve dans le bâtiment Colovracum.

CINÉ GITANA 2018

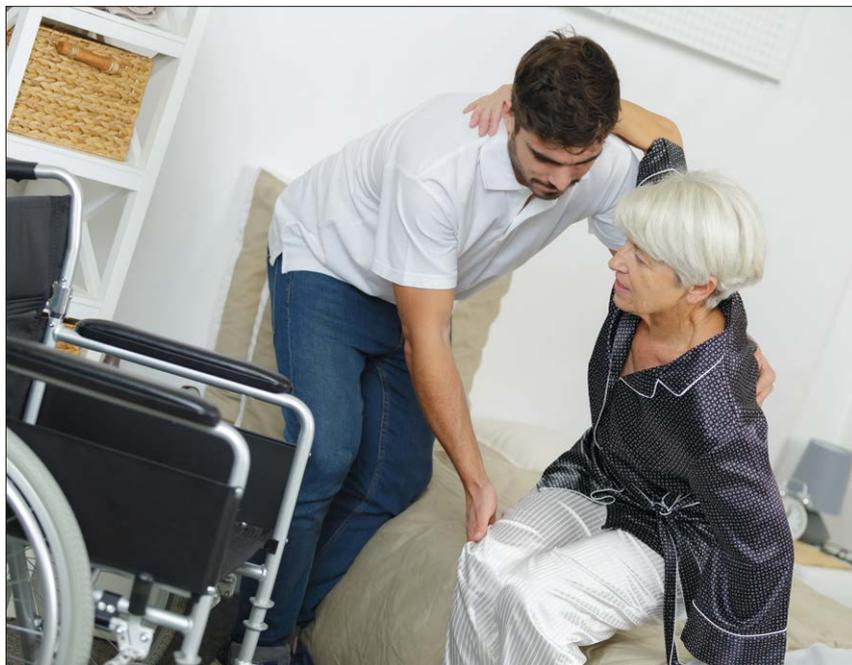


Vous avez dit coupe du monde de football? Avec les pieds dans l'eau, c'est mieux! Ciné Gitana vous propose une formule attrayante: retransmission sur grand écran de certains matchs et diffusion de films d'Indiana Jones au coucher du soleil les 4, 5, 8 et 9 juillet (12 et 13 juillet en réserve).

Profitez-en, Ciné Gitana c'est jusqu'au 15 juillet. Programme et informations sur le site internet de la commune et l'événement Facebook «Ciné Gitana 2018».

Social et jeunesse

PROCHES AIDANTS – VOTRE AVIS EST IMPORTANT



Les proches aidants sont des acteurs importants du réseau socio-sanitaire trop souvent méconnus et peu reconnus. Cette dénomination se réfère en effet aux personnes qui s'engagent à titre bénévole pour aider une personne de leur entourage qui en a besoin en raison de son âge et/ou de son état de santé. Le proche aidant fournit donc au quotidien une aide de proximité appréciable, nécessaire, voire parfois indispensable à un membre de la famille ou un ami.

Avec notamment le vieillissement de la population, de plus en plus de personnes s'engagent auprès de leurs proches. Ainsi, afin de mieux connaître le profil du proche aidant mais surtout d'identifier les besoins présents et futurs, le Groupement des sept communes de la rive droite du lac, dont Bellevue fait partie, a lancé un questionnaire ouvert à toute la population. Le questionnaire «Solidarité et aide entre proches» peut être directement rempli en ligne sur :

> La plateforme: <http://sgiz.mobi/s3/aide-entre-proches>

> La page Facebook de la Commune : 1293 Bellevue

> La page Facebook de la Commune : 1293 Bellevue

> Le site internet communal : www.mairie-bellevue.ch

Il est également possible de se procurer un exemplaire papier à la réception de la mairie.

Merci de remplir le questionnaire d'ici au 30 juin 2018. L'enquête est anonyme, à l'exception des personnes qui souhaitent transmettre leurs coordonnées.

Informations :
Mairie de Bellevue
022 959 88 20
info@mairie-bellevue.ch

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

La traditionnelle journée portes ouvertes des associations communales aura lieu le **jeudi 30 août** dès 16h. Venez parcourir les différents stands pour découvrir les nombreuses activités créatrices et ludiques proposées par les associations, voire vous y engager bénévolement ! Les portes ouvertes se dérouleront sous le préau couvert. Un tout-ménage séparé sera envoyé prochainement.

NOUVEAU : CONSULTATION JURIDIQUE POUR LES HABITANTS

Suite à l'initiative d'un avocat belleviste, la Commune a le plaisir de proposer un nouveau service à ses habitants dès septembre 2018, en organisant une consultation juridique une fois par mois, le jeudi de 17h à 19h.



Un avocat breveté se tiendra à votre disposition pour une consultation individuelle de 30 minutes au maximum, au cours de laquelle toute question juridique pourra être abordée.

Pour des raisons d'organisation, un rendez-vous devra impérativement être pris préalablement à la réception de la mairie pendant les heures d'ouverture. Un émolument de CHF 30.- sera perçu.

COURS DE BABY-SITTING POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE



La Commune de Bellevue a développé un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise afin que des jeunes âgés de 16 à 18 ans puissent suivre des cours de baby-sitting. 10 places leur sont réservées pour les cours du 15 et 22 septembre qui auront lieu dans les locaux de la Croix-Rouge genevoise de 9h30 à 12h et de 13h à 15h30. Le prix du cours est de CHF 230.- et la Commune remboursera CHF 50.- aux jeunes ayant obtenu leur certificat.

D'ailleurs, ces derniers pourront s'inscrire sur une liste de baby-sitters disponibles par le biais de Supernounou.

Tout jeune intéressé est prié de remplir le formulaire d'inscription d'ici au 31 juillet sur www.croix-rouge-ge.ch.

Informations:
Croix-Rouge genevoise
022 304 04 04
info@croix-rouge-ge.ch

PLACES ENCORE DISPONIBLES AU PETIT CHEVALIER



Situé à Collex-Bossy, l'espace de vie infantine Le Petit Chevalier accueille les enfants dès 18 mois jusqu'à l'âge de leur rentrée scolaire.

Il reste encore des places disponibles pour la rentrée 2018-2019. Tout parent intéressé est prié de contacter la responsable de l'équipe pédagogique, Pat Morel, par téléphone au 022 774 47 80 ou par courriel sur pat@petitchevalier.ch.

CENTRE DE VACANCES POUR VOS ENFANTS



Les enfants ne risquent pas de s'ennuyer au P'tit Train pendant les grandes vacances d'été! Le P'tit Train fonctionne comme un véritable centre de vacances et propose des activités en fonction des saisons, du temps et surtout des envies des enfants. Il n'y a pas de planning rigide, les activités sont fixées la veille car Au P'tit Train les enfants doivent se sentir en vacances!

Pour l'été 2018, le P'tit Train propose pléthore d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'intérieur, les enfants pourront s'adonner aux joies du bricolage, à des ateliers de cuisine mais aussi à divers moments de jeux. Concernant les activités en plein air, de belles promenades le long de la Versoix ainsi que dans les bois de Genthod et Bellevue sont au programme, tout comme des baignades et des visites. De belles vacances en perspective pour les enfants, tout en restant dans la région.

Informations et inscriptions:
www.au-ptit-train.com

« ZÉRO DÉCHET » AU RESTAURANT SCOLAIRE DE BELLEVUE



Tous les enfants, comme les équipes, ont participé à cet événement avec entrain et c'est ainsi que la deuxième semaine, le poids des aliments jetés a diminué de moitié!

En attirant l'attention sur les restes de nourriture, les enfants ont été sensibilisés à un mode de consommation plus raisonnable.

Sans tomber dans l'excès, l'Association a pour but de garder cette habitude le plus longtemps possible. Monsieur Cheveau, responsable de Régéservice, est très impliqué dans la protection de l'environnement et continuera à aider l'Association dans ce sens par ses conseils avisés.

Pour le comité, Anne Luyet



PROMOTIONS CITOYENNES 2018

Les personnes nées en 2000 ont fêté ou vont fêter cette année leurs 18 ans! Une fois encore, afin de marquer cette étape et leur majorité civique, la soirée des Promotions citoyennes a eu lieu le 8 mars dernier.

Près d'une douzaine de jeunes ont été accueillis par le Conseil administratif, Sonia Gatti en tant que présidente du Conseil municipal, la direction de la Commune, ainsi qu'Yvan Hostettler, graphiste et éditeur. Ce dernier a dédié son dernier livre «ELLE'vetia», livre offert à chacun des jeunes.

Et puisque l'on ne change pas une formule qui fonctionne, tout ce petit monde s'est ensuite rendu au bowling de Meyrin pour faire quelques parties et déguster une bonne pizza. Ce fut, cette année encore, une belle soirée!

Bien se nourrir sans trop de gaspillage: voilà le challenge lancé au restaurant scolaire de Bellevue sur deux semaines en mars dernier.

Beaucoup de nourriture finit à la poubelle, au restaurant scolaire comme à la maison. Chaque personne en Suisse jette près de 90 kilos de nourriture chaque année! Le concept «Zéro déchet» représente une prise de conscience de ce gaspillage pour préserver l'état de la planète.

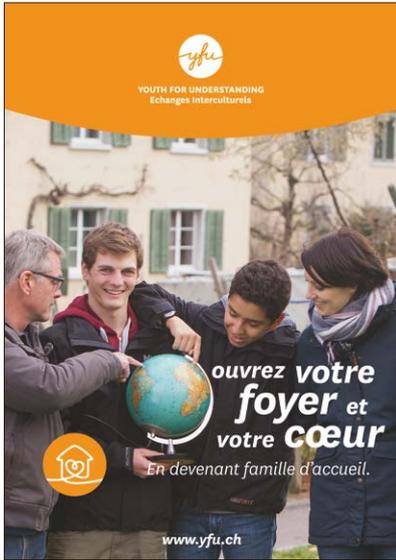
Afin de sensibiliser les enfants à ce thème, le traiteur de l'Association du restaurant scolaire de Bellevue, Régéservice, a proposé d'organiser une animation. Le comité de l'Association, très dynamique, a accepté

avec enthousiasme ce défi qui a déjà été mis en place dans d'autres écoles du canton.

La première semaine, les enfants ont d'abord reçu des explications sur le thème du gaspillage. Chaque jour, ils ont pesé les restes de nourriture non consommée dans leur assiette. A la fin du repas, le poids total était représenté dans une boîte graduée par des aliments en mousse ou en peluche. Le pain gaspillé était également pesé et versé dans une boîte transparente.

La deuxième semaine, les enfants ont été servis de chaque aliment une première fois puis ils sont venus se servir de ce qu'ils allaient manger au deuxième service.

ACCUEILLIR UN ÉTUDIANT CHEZ SOI



Depuis plus de 60 ans, l'association Youth For Understanding Suisse (YFU) met en relation des jeunes avec des familles d'accueil en Suisse. Les activités d'YFU ont pour objectif de promouvoir la compréhension interculturelle, le respect entre les peuples et la disposition à assumer nos responsabilités sociales.

Chaque année, près de 65 étudiants venus du monde entier viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année. Une expérience riche, amusante et enrichissante, tant pour l'étudiant que pour la famille d'accueil. YFU propose aussi un encadrement et un soutien durant toute la durée de l'échange.

Informations :
 Youth For Understanding Suisse
 026 466 11 11
 romandie@yfu.ch
 www.yfu.ch

ATELIER D'ÉTÉ POUR ADOLESCENTS À WEBSTER UNIVERSITY

Du 2 au 6 juillet, Webster University propose un atelier d'été aux jeunes de 12 à 16 ans. Pendant une semaine, les adolescents découvriront les différentes facettes du monde de la

photographie et de la vidéo: outils, techniques, traitements des images et bien d'autres. A la fin de l'atelier, les participants donneront un spectacle auquel amis et familles seront conviés.

Inscriptions et renseignements :
www.webster.ch/summerworkshops

BRAVO AUX JEUNES PHOTOGRAPHES!

En 2017, un concours d'écriture a été lancé pour les jeunes de 18 à 20 ans en lien avec l'action de la FASE sur les communes de Bellevue et Genthod. Le texte gagnant a été publié dans le journal communal d'octobre 2017. Pour continuer sur

un registre similaire, un concours photos est né et a réuni de magnifiques images. Il a également permis d'encourager la créativité et l'expression artistique des jeunes. Voici un aperçu des quatre premières photos.



1er prix: Alexandre Romero Folgar



2ème prix: Omar Entakli



3ème prix: Maeva Terbois



4ème prix: Hussein Golai

Agenda

JUIN 2018

- 14.06 - 27.06 Piano en libre-service, Port Gitana
 14.06 - 15.07 Diffusion de matchs de la coupe du monde de football et Ciné Gitana
 Vendredi 29 Promotions scolaires

JUILLET 2018

- Mardi 3 Sortie des aînés à Balexert, 14h40 parking Vigne Blanche ou 14h45 parking Mairie
 02.07 - 24.08 Vacances scolaires
 Mardi 31 Soirée DJ, Buvette Gitana

AOÛT 2018

- Mardi 1er Fête nationale à Genthod
 Samedi 25 Soirée DJ, Buvette Gitana
 Lundi 27 Rentrée scolaire
 Jeudi 30 Portes ouvertes des associations communales, préau couvert

SEPTEMBRE 2018

- Jeudi 6 Jeûne genevois
 Jeudi 13 Patrick Delachaux, écrivain genevois, salle Les Aiglons, 19h30
 Dimanche 16 Vide-grenier, organisé par le Club des Bellevistes, préau couvert et foyer
 Dimanche 23 Votation populaire et élection de la Cour des comptes, local de vote

LÉMAN EXPRESS
 Vivons plus grand

Coppet — Genève — Lancy-Pont-Rouge

→ Dès le 11 juin, un train toutes les 15 minutes aux heures de pointe
 Une nouvelle cadence pour plus de flexibilité, plus de places et plus de confort.

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne
 Case postale 44
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
 F 022 959 88 21
 info@mairie-bellevue.ch
 www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes du mois de septembre d'ici le 2 août à l'adresse: info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos:
 Mairie de Bellevue, Club des Bellevistes, Au P'tit Train, FASe, Restaurant scolaire de Bellevue, Cabédita, LPO Touraine 2014, Wikipédia et photos libres de droits

Graphisme:
 Z+Z, www.zplusz.ch

Impression:
 Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 1350 exemplaires sur papier FSC 100% recyclé

